

Afin de permettre aux résidents des Perce-Neige des Hauts-Geneveys de suivre les cours de ce programme, un service de transports sera organisé pour La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel - Auvonnier.

Le tarif de ces transports est de fr. 150.- pour dix séances. Il s'agit d'une somme forfaitaire. Le déficit de ces transports est pris en charge par

- Antenne Handicap Mental
- La Fondation Les Perce-Neige
- **insieme** Neuchâtel (Association Neuchâteloise de Parents de Personnes Mentalement Handicapées)